

# CRITERES DE SELECTION

<b>SELECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BLOC JEUNE 2014</b>	
Compétition sélective	Coupe de France jeune de bloc de St Leu 2014 du 23 et 24 novembre 2013
Critères de sélection	Le premier et le deuxième de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2013 en catégorie : minime (Garçon et Fille), cadet (Garçon et Fille) et junior (garçon et fille) Le troisième de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2013 en catégorie : minime (Garçon et Fille)
Remarque	Cette sélection au Championnat de France de jeune de bloc ne entraîne pas automatiquement une sélection en équipe régionale. Les aides financière accordées par le Comité Régional sont réservées aux jeunes qui sont en équipe régionale
<b>SELECTION EN EQUIPE REGIONALE JEUNE DE BLOC POUR PARTICIPER AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BLOC JEUNE 2014</b>	
Compétitions sélectives	Championnat d'Europe de bloc jeune 2013 Coupes d'Europe jeune de bloc 2013 Championnats de France jeune de bloc 2013 Coupe de France de St Antonin Noble Val 2013 (sélectif Equipe de France jeune) Coupe de France jeune de bloc de St Leu du 23 et 24 novembre 2013 TNPB bloc de juillet 2013
Places disponibles	Hors quota
Critères de sélection hors quota	Critères de sélection par ordre de priorité :  Seront directement sélectionnés une fois remplies les conditions de validation de la sélection : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes sélectionnés au Championnat d'Europe ou aux Coupes d'Europe de bloc jeune en 2013</li> <li>• Les jeunes qui sont classés parmi les finalistes du Championnats de France jeune de bloc 2013</li> <li>• Les jeunes qui ne changent pas de catégorie pour la saison 2014 et qui sont classés parmi les 10 meilleurs du Championnat de France jeune de bloc 2013</li> <li>• Les jeunes qui sont classés parmi les finalistes de la Coupe de France jeune de bloc 2013 de St Antonin Noble Val</li> <li>• Les jeunes benjamins (qui changent de catégorie pour la saison 2014) qui étaient classés parmi les trois premiers en bloc au TNPB 2013</li> </ul>
Places disponibles	0 à 2 places par catégorie
Critères de sélection	Seront sélectionnés une fois remplies les conditions de validation de la sélection : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les vainqueurs du classement « Sélection France » en catégorie : minime (Garçon et Fille), cadet (Garçon et Fille) et junior (fille et garçon) Le classement « Sélection France » est composé du classement combiné de l'épreuve sélective A à savoir le contest de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2013 et de l'épreuve sélective B à savoir la finale de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2013.</li> </ul> <p>Si le budget le permet et une fois remplies les conditions de validation de la sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La 2<sup>ème</sup> du classement « Sélection France » de la catégorie minime fille</li> <li>• Le 2<sup>ème</sup> du classement « Sélection France » de la catégorie minime garçon</li> <li>• La 3<sup>ème</sup> du classement « Sélection France » de la catégorie minime fille</li> </ul>

	Les résultats des différentes catégories non pas vocation à être comparés entre eux. En cas de limitation du nombre de partants, les sélectionneurs choisiront en priorité la (ou les) catégorie(s) qui offre le meilleur potentiel de résultat au championnat de France jeune de bloc : une 3 <sup>ème</sup> en minime fille peut donc être choisie sans que soit forcément sélectionné un 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>ème</sup> en minime garçon
<b>Sélection France</b>  Mode de calcul du classement	Nombre de points* gagnés sur l'épreuve sélective A (coefficient 1.5) + Nombre de points* gagnés sur l'épreuve sélective B (coefficient 1)  Une fois additionné le nombre de points gagnés sur les compétitions sélectives (A et B), les grimpeurs sont classés par ordre décroissant. Il est important de noter que pour pouvoir être sélectionné il est obligatoire d'avoir réalisé <b>au moins une 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> place</b> sur l'une ou l'autre des épreuves sélectives. Remarque : en cas d'égalité de points au classement « Sélection France » voir le détail des règles applicables en fin de document.
Conditions de validation des sélections	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Un niveau minimal de performance par catégorie</b></li> <li>2) Participation à tous les stages et entraînements de préparation aux Championnats de France de bloc jeune de l'équipe régionale (dates en annexe du règlement de l'équipe régionale)</li> <li>3) Réaliser un minimum de 4 entraînements par semaine de novembre 2013 à mars 2014</li> <li>4) Régler les arrhes de participation financière aux stages.</li> <li>5) Les jeunes bénéficiant d'un billet gratuit au titre de leur statut de haut niveau devront utiliser ce billet à l'occasion de ces Championnats de France**</li> <li>6) Signer le règlement de l'équipe régionale (les parents et le jeune)</li> </ol>
Niveau minimal de performance par catégorie	Critère vérifié soit durant la Coupe de France de bloc jeune de St Leu 2013 soit durant les stages et entraînements de l'équipe régionale avant décembre 2013: Minime fille : 6b+    Minime garçon : 6c+    Cadette : 6c+    Cadet : 7a+    Junior fille : 7a Junior garçon : 7b
**Sauf Jean et Emmanuel SALAUN PENQUER et Elma FLEURET	
Une personne à haut potentiel mais qui pour une raison médicale avérée, n'a pas pu rentrer dans les critères de sélections (sur avis de la commission de sélection) peut aussi être sélectionnée.	

\*

1ère place = 100 points
2ème place = 80 points
3ème place = 65 points
4ème place = 55 points
5ème place = 51 points
6ème place = 47 points
7ème place = 43 points
8ème place = 40 points
9ème place = 37 points
10ème place = 34 points

Remarque : En cas d'ex æquo à la même place, les points sont partagés en suivant le règlement international IFSC.  
En cas d'égalité au classement final « sélection France »: le grimpeur le plus jeune sera sélectionné en priorité.

Les compétiteurs non licenciés à la Réunion seront retirés du classement